Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221013-2022_066-DE

VILLE DE Graulhet

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022

Délibération n° 2022/066

OBJET : **Election du 2ème adjoint au Maire** **Modification du tableau du Conseil municipal**		
Date de convocation : **06 octobre 2022**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **26**	Votants :**31**	Date d'affichage ou notification : **20 octobre 2022**

L'an **2022, le 13 octobre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 26
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. BARTHES Philippe - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - M. CALMETTES Patrick - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 5
M. ORTEGA Fernand (pouvoir SCUGLIA Domenico) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme OISEAU Christelle (pouvoir Marie-Christine LEPINAY) - Mme FITA Claire (pouvoir Philippe BARTHES) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir MEHDI Saïd).

Absents sans pouvoir : 2
Mme BUNEL Sylvie - M. ANDRIEU René.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ SANS ABSTENTION

Mme KAOUANE Louisa a été élue secrétaire..

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221013-2022_066-DE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n°2020/024 du 3 juillet 2020 portant création de 9 postes d'adjoints,

Vu la délibération n° 2020/025 du 3 juillet 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2020/185 du 17 juillet 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire au 2ème adjoint,

Considérant la vacance du poste de 2ème adjoint au maire décédé, actée par délibération n°2021/002 du 11 février 2021, désignant les remplaçants au sein des instances municipales uniquement,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu décédé,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 2ème adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Le Conseil Municipal,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 2ème adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

- EST CANDIDAT : M. Philippe BARTHES,

Chaque conseiller municipal dépose l'enveloppe contenant son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

- Nombre de conseillers municipaux présents : **26**
- Nombre de votants : (dont 5 pouvoirs) **31**
- Abstentions : **0**

- DEPOUILLEMENT :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **31**

A déduire bulletins blancs ou nuls au sens de l'article L.66 du Code Electoral : **5**

Reste au titre des suffrages exprimés : **26**

Majorité absolue : **26**

- RESULTAT :

A OBTENU : **M. Philippe BARTHES** **26 voix**

PROCLAME ELU et INSTALLE immédiatement dans ses fonctions :

M. Philippe BARTHES ……. 2ème adjoint.

- MODIFIE en conséquence le tableau du Conseil Municipal.

Pour extrait conforme,
LE MAIRE : **Blaise AZNAR**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221013-2022_066-DE

DEPARTEMENT DU TARN

ARRONDISSEMENT DE CASTRES

Effectif légal du conseil municipal : 33

COMMUNE DE GRAULHET

Communes de 1000 habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :
1 – par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2 – entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3 – et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM et PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
MAIRE	M.	AZNAR Blaise	13/04/1965	28 juin 2020	1578
1er adjoint	Mme.	LAVIT Michelle	27/04/1956	28 juin 2020	1578
2ème adjoint	M.	BARTHES Philippe	20/10/1957	28 juin 2020	1578
3e adjoint	Mme	KAOUANE Louisa	20/02/1968	28 juin 2020	1578
4e adjoint	M.	MEHDI Saïd	27/08/1992	28 juin 2020	1578
5e adjoint	Mme	LEPINAY Marie-Christine	27/03/1947	28 juin 2020	1578
6e adjoint	M.	MIRALES Marc	26/06/1949	28 juin 2020	1578
7e adjoint	Mme	BOUTIN Mireille	26/01/1964	28 juin 2020	1578
8e adjoint	M.	HERRET Nicolas	05/07/1975	28 juin 2020	1578
9e adjoint	Mme	SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule	15/10/1966	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	SERIN Christian	04/09/1956	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	TRUQUET Marie-Thérèse	23/01/1959	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	PENARD Serge	16/07/1959	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	ORTEGA Fernand	20/06/1963	28 juin 2020	1578
Conseiller	M	GRAU Jean-Michel	09/07/1963	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	BELOU Florence	02/11/1964	28 juin 2020	1578
Conseiller	M	BATAOUI Kamel	25/12/1966	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	DA COSTA Céu	14/09/1970	28 juin 2020	1578

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20221013-2022_066-DE

Conseiller	M.	BLESS Mathieu	23/03/1973	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	OISEAU Christelle	01/06/1976	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	FITA Claire	31/12/1976	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	AMALIK Hanane	05/10/1982	28 juin 2020	1578
Conseillère	Mme	BORDES Mélanie	21/02/1986	28 juin 2020	1578
Conseiller	M.	CALMETTES Patrick	16/09/1960	28 juin 2020	1089
Conseiller	M.	ANDRIEU René	15/02/1963	28 juin 2020	1089
Conseillère	Mme	ENNAJJARI Malika	09/12/1976	03 juillet 2020	1089
Conseiller	M.	TERRASSIE Vincent	02/02/1997	03 juillet 2020	1089
Conseillère	Mme	DOS SANTOS FERRAO Emilia	03/12/1960	28 juin 2020	918
Conseillère	Mme	BUNEL Sylvie	20/04/1972	28 juin 2020	918
Conseiller	M.	BACOU Julien	29/10/1986	28 juin 2020	918
Conseiller	M.	SCUGLIA Doménico	18/02/1973	24 septembre 2020	1518
Conseillère	Mme	PINEL Vanessa	06/01/1988	12 novembre 2020	918
Conseillère	Mme	MALAURE Françoise	27/08/1955	07 octobre 2021	1089

Certifié par le Maire,
A GRAULHET, le 13 octobre 2022